



SAMEDI 01 FÉVRIER 2020



# INAUGURATION DE LA NOUVELLE BASE NAUTIQUE "HISSÉ'EAUX"



MADAME LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU BOURGET-DU-LAC  
SONT HEUREUX DE VOUS CONVIER À

**L'INAUGURATION DE LA  
NOUVELLE BASE NAUTIQUE  
"HISSÉ'EAUX"**

**SAMEDI 01 FÉVRIER 2020**  
09H00 - BOULEVARD ERNEST COUDURIER

UN PETIT DÉJEUNER CONVIVAL VOUS SERA PROPOSÉ  
LORS DE CETTE CÉRÉMONIE  
RÉPONSE DEMANDÉE AU 04 79 26 12 12  
OU SERVICE.COMMUNICATION@LEBOURGETDULAC.FR





## L'INCENDIE DU YACHT-CLUB

## HISTORIQUE

### Les locaux du YCBL ravagés par les flammes

Dimanche 22 janvier 2017, vers 20 heures, un violent incendie a complètement détruit les locaux du Yacht-Club du Bourget-du-Lac. Pas moins de 17 pompiers, deux véhicules et une grande échelle ont été mobilisés pour contenir les flammes alimentées par la combustion des voiles et autres produits chimiques destinés à l'entretien des coques de bateaux. Fort heureusement l'incendie n'a fait aucun blessé et les sapeurs-pompiers ont évoqué un «feu d'entrepot» de près de 300 m<sup>2</sup> d'origine accidentelle en précisant que les bureaux furent principalement touchés.

### De lourdes pertes matérielles

Au delà du bâtiment et du matériel, l'YCBL a également perdu dans l'incendie pas moins de cinquante années d'archives et de souvenirs. Malgré les pertes et le choc, le Yacht-Club, une des plus anciennes associations bourgetaines, était bien déterminé à relever la tête.

Immédiatement la municipalité a réagi en proposant la mise à disposition des locaux de l'ancien Centre Technique Municipal du Pailleret et d'équipement afin de pallier aux démarches administratives et autres procédures de remboursement par les assurances.

### L'avenir du site

Fort du soutien et de la solidarité du milieu associatif et des habitants du Bourget-du-Lac, l'objectif du YCBL était de rapidement tourner la page pour repartir sur de nouvelles bases. Une réunion en Mairie s'est tenue dans ce sens dès le 10 février avec les principales parties concernées. Après étude de différents scénarii, il a été décidé de reconstruire un bâtiment en lieu et place de celui détruit. Ce dernier devait réunir les activités club du YCBL et les activités de l'OCBL Plongée.

## LA DÉMOLITION



Projet 2018 / 2020 ●●●

# RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT Y.C.B.L / O.C.B.L



## ← L'EMPLACEMENT ACTUEL



- 21 janvier 2017 : incendie du bâtiment édifié en 1998
- 22 juin 2017 : démolition du bâtiment
- conservation de la dalle existante : 300m<sup>2</sup>



## ••••• INSERTION DU FUTUR BÂTIMENT →



## LES FUTURES RÉALISATIONS

-  • Réorganisation des différents accès, ouverture principale par l'Ouest
-  • Mise en accessibilité du bâtiment
-  • Création d'un espace dédié au club de plongée
-  • Création d'un atelier pour le YCBL + 2 locaux de stockage dédiés aux adhérents et voiles de loisirs
-  • Création d'une grande salle commune de 70m<sup>2</sup> + terrasse de 55 m<sup>2</sup>
-  • Surface du nouveau bâtiment : 298 m<sup>2</sup> (hors terrasse)

## LE CALENDRIER

- Mars 2018 : Présentation du projet aux associations concernées
- Mai 2018 : Dépôt du Permis de construire
- Août 2018 : Permis de construire accordé
- Fin septembre 2018 : Projet détaillé et consultation des entreprises pour les travaux
- Janvier 2019 : début des travaux
- Janvier 2020 : Mise en service du nouveau bâtiment





## LES TRAVAUX



## LA NOUVELLE BASE NAUTIQUE AUJOURD'HUI

